



LES
AMOUREUX
AU BAN PUBLIC

Sont heureux de vous inviter à

« Quatre mariages et un enterrement »

samedi 13 décembre 2008 à 14 heures 30

*Les mariages militants se
tiendront devant la mairie
du 2^{me} arrondt de Paris
8, rue de la Banque*

*Une marche funèbre
se dirigera vers le
Conseil constitutionnel,
en voix et en musique*

*Enfin, la liberté
du mariage sera
mise en bière aux abords
du Conseil constitutionnel*



LES
AMOUREUX
AU BAN PUBLIC

*Malgré les nombreux rappels à l'ordre prononcés par le Conseil constitutionnel,
certains maires sortent encore régulièrement de leur attribution pour se faire le relais
d'une politique de lutte contre l'immigration familiale.*

*Les couples franco-étrangers sont les frais de ces écarts qui se manifestent
par des refus de célébration, des dénonciations à la police
ou encore des saisines abusives du Procureur de la République.*

*C'est pourquoi le mouvement des « Amoureux au ban public » souhaite
par diverses actions, rappeler les pouvoirs publics au respect de la liberté
d'aimer et de se marier avec la personne de son choix.*

contact : Fred au 06 81 91 36 09